

## Le "Comité du secteur non lucratif des solidarités et de la santé" est créé

Promesse tenue pour Daniel Goldberg, le président de l'Uniopss : quelques mois après son appel, le 4 avril à Lyon, aux fédérations sociales, médico-sociales et sanitaires à « *parler d'une seule voix* », le « Comité national permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé » a tenu sa réunion constitutive, le 17 juillet.

Pour cette première rencontre, étaient présents l'AD-PA, la Cnape, la Fnadepa, la Fnaqpa, le GNDA (Groupement national des directeurs d'associations du secteur éducatif, social et médico-social) et l'Unassi (Union nationale des soins infirmiers à domicile), auxquels s'ajoutent les membres du réseau Uniopss (APF France handicap, Armée du salut, Fédération de l'entraide protestante, Fédération des acteurs de la solidarité, UNA). La Fehap et Nexem étaient, quant à elles, « *excusées* ».

Dans sa première déclaration, le comité indique qu'il « *se veut être (...) un espace national d'échanges et de coordination afin de porter avec plus de force la parole du secteur non lucratif au moment où son financement est fragilisé et alors qu'il souffre de la pénurie des métiers de l'humain* ».

Ainsi, « *notre volonté commune est de créer une dynamique d'action qui prend appui sur les réalités de terrain vécues dans les établissements et services, dans tous les champs des solidarités et de la santé* », précisent ses membres.

Le Comité national se réunira à nouveau mi-septembre afin de décider des actions à mener, « *notamment auprès du gouvernement qui sera alors en fonction et des parlementaires nouvellement élus* ». Mais, déjà, il prévient que « *des mobilisations communes seront engagées pour que les PLF et PLFSS 2025 traduisent en actes les enjeux de politiques publiques tels que les Français les ressentent et les expriment* ».